

AGIR POUR DEMAIN

RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2018

adie

FINANCER · CONSEILLER · ACCOMPAGNER LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE



**Un Français sur trois
a envie d'entreprendre.
La moitié d'entre eux
estime que ce n'est
pas possible et pense
ne pas pouvoir
aller jusqu'au bout.
L'Adie combat cette
idée reçue.
Et beaucoup d'autres.**



FRÉDÉRIC LAVENIR,
PRÉSIDENT DE L'ADIE

Crédit photographique Aline Boros - Fabrice dall'Anese - Antoine Doyen
Philippe Laurençon

Rédaction Valérie Desprets (Sapristi Factory)
Création, graphisme, illustrations Claire Sarthout & Marie Berthelot
(MarieClaire Grafilles)

Directrice de la publication Laurence Michelena
Rédacteur en chef Damien Daret

Impression Imprimé sur du printspeed FSC par Grafik plus
imprimeur certifié imprim'vert et PEFC n° 10-31-1427

Pour leur aide précieuse et efficace, merci à

Basile Albert, Pierre-Yves Blévin, Manon Brochech, Nadège Buquet,
Pauline Casaux, Laure Coussirat-Coustère, Céline Krölller, Xavier Fabre,
Bruno Gautier, Adrien Gizon, Hocine Hadjeras, Jean-Michel Jurquet,
Mercedes Merlin, Marc Olivier, Thierry Racaud

PLAN STRATÉGIQUE 2018-2020

Développer toujours plus l'initiative économique...

À l'issue d'une vaste réflexion menée en 2017 avec les salariés, bénévoles et partenaires de l'association, l'Adie a défini son ambition pour les trois ans à venir. Elle traduit la volonté collective, forte, inébranlable, de libérer largement l'initiative économique et de faire en sorte que chacun, même sans capital, même sans diplôme, puisse devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité. Elle s'est fixée deux priorités : développer fortement le nombre de porteurs de projets d'entreprise contactant l'Adie et consolider la situation de ses clients. Et pour feuille de route à l'horizon 2020, le plan stratégique détaille les actions très concrètes. Certaines d'entre elles ont déjà commencé. D'autres sont à mener dans les mois et les années à venir.

UNE AMBITION RÉAFFIRMÉE

Par la confiance et la solidarité faire en sorte que tout le monde puisse devenir entrepreneur.

UN OBJECTIF À L'HORIZON 2020

Faire décoller les contacts tout en consolidant la situation de nos clients...
En préservant la fidélité à notre public-cible, les taux de satisfaction, la maîtrise du risque, le niveau d'autofinancement.

7 LEVIERS D'ACTION

1

Innover

pour faire émerger des projets et répondre aux besoins de nouveaux publics

2

Moderniser

et faire rayonner l'image et le discours de l'Adie

3

Faire reconnaître

par les pouvoirs publics l'efficacité exceptionnelle de l'insertion par la création d'entreprise et le microcrédit

4

S'ouvrir

à des modalités nouvelles et des partenariats innovants

5

Optimiser

l'existant et renforcer l'offre d'accompagnement pour améliorer la satisfaction clients

6

Rendre plus agile

l'organisation

7

Renforcer

le modèle économique dans la durée

Tour d'horizon de quelques chantiers emblématiques initiés en 2018...

- ✔ Certains sont achevés,
- ⋯ d'autres en cours de réalisation

DÉVELOPPER

UNE OFFRE INNOVANTE ET PERSONNALISÉE



Personnaliser les offres à destination de publics aux besoins spécifiques (migrants avec le programme AGIR, travailleurs de la transition énergétique, activités non immatriculées...) et développer des offres d'assurance sur les besoins non couverts des clients.

Déployer le programme de formation « Je deviens entrepreneur ». Mettre en place des partenariats innovants pour offrir des débouchés commerciaux aux clients, maîtriser leurs coûts, et accompagner les clients qui utilisent les plateformes numériques.

RENFORCER

LE RÔLE DES BÉNÉVOLES



Impliquer plus fortement les bénévoles dans l'activité de l'association : amplifier leurs démarches de prospection et multiplier le nombre des permanences.

CONSOLIDER

NOTRE MODÈLE ÉCONOMIQUE



Unifier la stratégie et l'organisation de la collecte de fonds privés.



Saisir l'opportunité de la réforme de la formation professionnelle pour capter de nouveaux financements. Inciter encore plus d'acteurs privés à contribuer financièrement et mieux valoriser les partenaires.

POURSUIVRE

LA DIGITALISATION DES PRESTATIONS



Optimiser et simplifier la communication avec les prospects et clients et optimiser les bases de données pour une meilleure relance des contacts. Faciliter le traitement en ligne des demandes des clients.

et développer une offre d'accompagnement amont intégralement en ligne. Créer des passerelles entre les systèmes d'information de l'Adie et ceux des prescripteurs (Pôle emploi, banques, Fintech...)

AMPLIFIER

LA DISTRIBUTION DES PRODUITS



Confier à des partenaires la distribution du microcrédit.

MODERNISER

L'IMAGE



Moderniser la marque et le discours : un nouveau logo, une plateforme de marque, de nouveaux argumentaires...



Améliorer la visibilité et l'exposition médiatique en région et faire des clients des ambassadeurs de l'Adie.

L'ACTIVITÉ DE L'ADIE

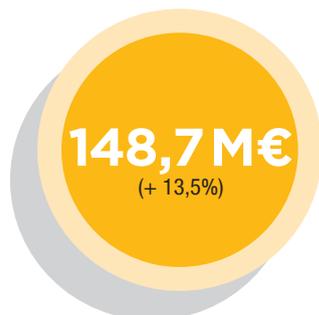
entre parenthèses : p/r 2017



Clients actifs
54 788
(+7,4%)



Encours de microcrédits



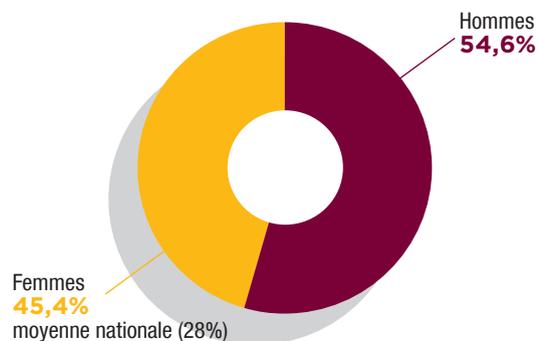
Taux de perte
4,09%

533
salariés
(+17)

1 400
bénévoles

LE PUBLIC DE L'ADIE

Répartition hommes / femmes



Secteurs d'activité

- **27%** Services
- **18%** Commerce sédentaire
- **14%** Commerce ambulant
- **9%** Transport
- **9%** Restauration/Hôtellerie
- **8%** Agriculture
- **6%** Artisanat
- **6%** Bâtiment
- **2%** Art, culture et loisirs



23%

ont entre 18 et 29 ans

Âge



20%

ont 50 ans et plus

Niveau de vie

43%

des créateurs clients de l'Adie depuis 2018 vivent sous le seuil de pauvreté (moyenne nationale : 17,5%)

35%

perçoivent les minima sociaux (moyenne nationale : 8%)

Les scores d'exclusion sociale et financière



Basés sur : situation bancaire, endettement, solde disponible par personne, capacité d'épargne, minima sociaux, revenus de la personne et de son conjoint, sexe, âge,

nationalité, niveau de formation, zone d'habitation. Ils mesurent la situation personnelle économique et monétaire au moment du prêt.

Habitat

22%

habitent des quartiers prioritaires de la Politique de la ville (7% de la population française)

25%

habitent en zones rurales (moyenne nationale : 20%)

Statut

47%

sont des micro-entrepreneurs

Niveau d'étude

26%

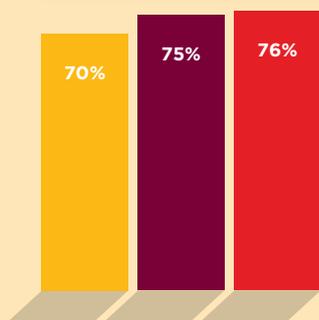
sont sans diplôme (moyenne nationale : 12%)



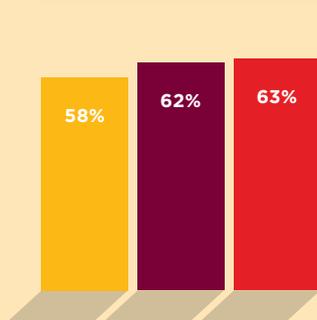
L'IMPACT DE L'ADIE

Taux de pérennité des entreprises

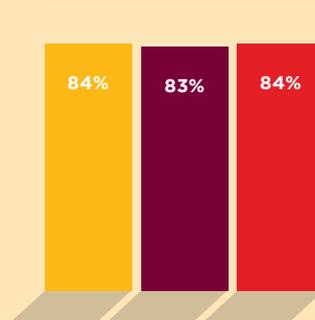
Taux de pérennité à 2 ans



Taux de pérennité à 3 ans



Taux d'insertion



● Métropole 2013 ● Métropole 2017 ● Global 2017

Prochaine étude prévue en 2020

Nombre d'emplois créés en moyenne par entreprise financée

1,3

Chiffre d'affaires moyen

31,9 k€

Création d'emplois grâce au microcrédit professionnel

13143
créés

7710
maintenus

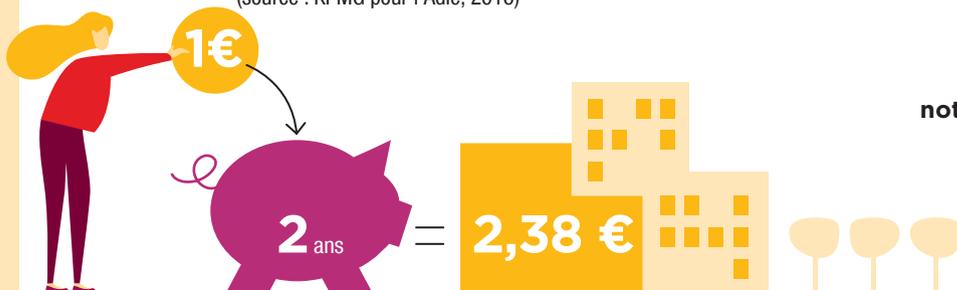


Retours à l'emploi grâce au Microcrédit mobilité

3851



1 euro investi en microcrédit professionnel de l'Adie rapporte 2,38€ à la collectivité au bout de 2 ans (source : KPMG pour l'Adie, 2016)



9,33 / 10
note de satisfaction des clients qui ont reçu leur prêt

FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Signataire depuis 2014 de la charte d'engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin, l'Adie promeut l'égalité dans l'emploi entre les femmes et les hommes. La création d'entreprise se développe et offre de nombreuses opportunités de création d'emploi et d'inclusion.

La vision de l'Adie est de permettre à chacun de devenir entrepreneur en lui donnant accès à un crédit adapté à ses besoins et à ses capacités de remboursement, et en lui offrant un accompagnement personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

× Soutenir l'entrepreneuriat au féminin

Outre le financement, l'Adie s'attache à combattre les nombreux freins et préjugés à l'entrepreneuriat féminin: prises de parole, actions de sensibilisation et d'information auprès du grand public, formations spécifiques pour développer les compétences de ses équipes internes en matière d'égalité professionnelle...

Les femmes
représentent

28%

de l'ensemble des créateurs
d'entreprise en France
et

45%

des porteurs de projets de l'Adie

Les créatrices

des QPV financées par l'Adie
empruntent en moyenne

3 416 €

40%

d'entre elles étaient au RSA

× Développer des programmes d'accompagnement

Le programme **“Je deviens entrepreneur”**^{*}, certifié depuis 2017, est proposé gratuitement en amont de la création d'entreprise. Il délivre une certification professionnelle qui atteste des compétences entrepreneuriales acquises. Il dispense du Stage de préparation à l'installation (SPI). L'« **Atelier des solutions** » est un parcours d'accompagnement des entrepreneurs ayant déjà démarré leur activité, en général depuis au moins 3 mois. Il est orienté vers les problématiques de développement commercial de l'entreprise : approfondissement des techniques de vente et de la stratégie commerciale. À terme, il proposera d'autres thématiques comme le gain de confiance en soi et la maîtrise des réseaux sociaux. Testé en Île-de-France, son déploiement sera poursuivi début 2019 dans plusieurs directions régionales de métropole.

^{*}ex-Adie CréaJeunes et Adie Microbusiness

La Fondation Chanel et des fondations familiales ont permis, via le Fonds Adie, à

25

Marseillais de lancer leur activité, d'être accompagnées ou de suivre la formation “Je deviens entrepreneur”

Jusqu'à
5000 €
remboursables
en 12 à 30 mois

467
prêts
accordés

61%
des personnes
étaient allocataires
des minima sociaux

60%
étaient
sans diplôme

× Encourager la formalisation d'activités professionnelles

Lancé en juillet 2018, le **Microcrédit projet** s'adresse à un public qui a besoin d'être rassuré sur la viabilité de son projet et sa protection sociale avant d'envisager l'immatriculation. L'accompagnement proposé ouvre l'accès à un financement adapté et progressif (jusqu'à deux prêts possibles), permettant ainsi de valider pratiquement les conditions de la formalisation de l'activité.

× AGIR pour les réfugiés

Le projet AGIR^{*} vise à adapter l'expérience d'accompagnement et de financement de l'Adie au public des réfugiés. De nombreux partenariats avec des organisations intervenant dans le domaine de l'hébergement et de l'insertion professionnelle des réfugiés (Singa, Coallia, Forum Réfugiés, Aurore, Wintegreat) ont été initiés. Ils favorisent des échanges de pratique et une animation des équipes de conseillers tout au long de l'année.

^{*}AGIR : Accompagnement pour générer des opportunités d'emploi indépendant et salarié pour les réfugiés

Près de

60

personnes réfugiées statutaires

ont été financées et accompagnées pour réaliser leur projet de création d'entreprise ou d'accès à un emploi salarié.

Une quinzaine d'entre elles ont pu également accéder à une offre de micro-assurance



CONTRIBUER À LA COHÉSION TERRITORIALE

Le cœur des grandes métropoles concentre l'essentiel de l'emploi, au détriment des zones périphériques et des territoires ruraux. L'Adie agit depuis des années en faveur de l'initiative locale en soutenant les entrepreneurs des quartiers comme ceux des campagnes.

× Agir dans les quartiers prioritaires

42 % des 4,8 millions de Français métropolitains qui vivent dans les 1 296 QPV* ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Plus jeunes que la moyenne, plus souvent en situation monoparentale, dépendants pour 15% d'entre eux des allocations chômage, en retard scolaire pour 22% d'entre eux, les habitants des QPV possèdent pour la plupart une énergie créatrice qui demande à être libérée. En 2018, l'Adie y a soutenu 3 800 projets de création ou de développement d'activité indépendante et y a multiplié initiatives et projets : contribution au dispositif "Axel, vos services pour l'emploi" de CDC Habitat, ouvertures d'antennes dans des QPV à Albi, Cherbourg et Dreux grâce au Fonds Adie.

* QPV : quartiers prioritaires de la Politique de la ville

Données in «Les habitants des quartiers de la politique de la ville», INSEE, mai 2016 > www.insee.fr/fr/statistiques/2121538

59

antennes de l'Adie
et 44 de ses permanences
sont implantées
dans des QPV

3800

**microcrédits
professionnels**
accordés à des habitants de QPV

1190

Microcrédits mobilité
accordés à des habitants de QPV

22%

des clients de l'Adie
habitent en QPV

× S'adapter à la réalité rurale

Les 140 antennes et 247 permanences de l'Adie couvrent aussi les zones moyennement à très faiblement peuplées, dites zones de revitalisation rurale (ZRR). Le programme «Regain» développé en 2016 en partenariat avec la Fondation Avril, vise à rendre nos offres plus accessibles dans ces zones particulièrement isolées. Pour éviter aux clients de parcourir des kilomètres pour se rendre en agence ou au sein d'une permanence, l'instruction du projet s'effectue à distance avec un accompagnement renforcé au domicile ou sur le lieu d'activité. Expérimenté durant deux ans dans 12 départements, le projet s'est renforcé à la fin de la même année avec des ressources nouvelles mobilisées par l'intermédiaire d'un Contrat à impact social (CIS), le premier signé en France. 1 200 nouvelles communes sont concernées en Ariège - Sud Haute-Garonne - Cerdagne - Moyenne et Haute Vallée de l'Aude, dans les Hautes-Alpes et dans la Nièvre.

× Un bel exemple de revitalisation en zone rurale

Parisien de nombreuses années durant, **Laurent Magne**, 48 ans, aspirait à changer de vie. Son centre d'intérêt : la fromagerie. Après trois ans à parcourir les marchés, il décide d'ouvrir un commerce en cœur de bourg à Corbigny, aux portes du Morvan. Un projet atypique de développement en zone rurale, qui a pu voir le jour grâce à un microcrédit de l'Adie de 6000 euros. Avec sa fromagerie «Les bons garçons» ouverte depuis novembre 2018, Laurent, qui prévoit un CA de 90 000 euros par an, revitalise son territoire et crée de la cohésion sociale.



25%
des clients
de l'Adie habitent
dans des communes
de moins de 2 000
habitants

Regain
500 porteurs de projet
financés depuis 2016
dont
197
en 2018

Taux
d'insertion
84%

CIS
176
personnes financées en
2018 (objectif initial : 169)

373
personnes financées
au total en **2018**

× Répondre plus efficacement aux entrepreneurs ruraux

Une plateforme d'appels téléphoniques située à Orléans est dédiée depuis le mois de mai aux porteurs de projet qui résident et travaillent dans les territoires d'intervention de Regain et du CIS. Une équipe de conseillers Adie y instruit les dossiers jusqu'au financement, par téléphone et visioconférence.

618
rendez-vous programmés
ont débouché
sur **264** rendez-vous
effectifs. **54%**
sont devenus des clients

× Répondre aux besoins financiers des agriculteurs

Soutien aux jeunes agriculteurs, à l'agriculture de petite taille (apiculture, maraîchage, permaculture, petit élevage...), le microcrédit peut aussi contribuer à développer d'autres activités pour le conjoint (gîte, maison d'hôtes, visite de ferme, restauration...). Depuis 2015, la Fondation d'entreprise Carrefour et la Fondation Daniel et Nina Carasso soutiennent l'Adie dans l'accompagnement de porteurs de projet issus du secteur agricole. D'abord lancé sous la forme d'un pilote en Bourgogne - Franche-Comté, ce projet pour une alimentation durable a été étendu en 2018 à d'autres régions : Bretagne, Grand Est, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, PACA.

1311
personnes
dans le **secteur agricole**
financées en 2018



AGIR POUR UNE MOBILITÉ INCLUSIVE

L'avènement du numérique a profondément transformé le monde du travail. De nouvelles plateformes d'emploi voient le jour, de nouveaux outils digitaux favorisent les échanges à distance. Pour autant, l'éloignement croissant entre les lieux de travail et les lieux de

résidence impose un moyen de déplacement à tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi, ou veulent conserver le leur. Le programme d'accès à la mobilité pour l'emploi offre des solutions concrètes et plurielles.

× La mobilité, un enjeu de société

La mobilité est au cœur des préoccupations des Français. Les besoins sont multiples et concernent tous les territoires, des plus urbains aux plus ruraux.

1/4

des français

déclare avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer (48% pour les jeunes et 54% pour les personnes les plus fragiles économiquement)¹

50%

des personnes en insertion

ont déjà dû refuser un emploi ou une formation pour des raisons de mobilité¹

28%

ont abandonné un travail ou une formation en cours¹

60%

des actifs précaires

n'ont pas de véhicule²

¹ Source : Étude Elabe Mobilité et Emploi, 2016

² Source : Secours Catholique, enquête mobilité, 2015

× Contribuer au financement d'un véhicule

Le **Microcrédit mobilité** de l'Adie est majoritairement utilisé pour l'achat d'un véhicule pour se rendre à son travail ou sur son lieu de formation. Il est également destiné à financer son permis de conduire (auto, poids lourd) ou encore à réparer son véhicule. **L'offre du Club Mobilité Renault**, coordonnée par l'Action Tank Entreprise et Pauvreté d'HEC et conçue en partenariat avec Renault, Total, Pôle Emploi, FASTT et la Caisse d'Épargne, permet l'accès à un véhicule neuf à tarifs négociés au moyen d'un contrat de location avec option d'achat.

90%
des clients financés
pour un besoin de véhicule

Entre **300€**
et

5 000€
remboursables en 6 à 36 mois

× Réduire le coût d'entretien des véhicules

L'Adie propose pour tous ses clients, dans le cadre de ses «Bons plans», en partenariat avec Renault Mobiliz, des tarifs préférentiels dans les "garages solidaires".

+150%
de contrats signés
Vs 2017

800
nouveaux véhicules
assurés

Concerne

55%
de salariés

45%
d'entrepreneurs

× Rendre accessible à tous l'assurance automobile

La **micro-assurance auto**, développée en partenariat avec Allianz depuis 2015, propose aux clients une offre d'assurance auto exclusive et sur-mesure : sur-indemnisation en cas d'accident pour les véhicules de plus de 8 ans, des niveaux de franchise au plus bas et un tarif attractif permettant d'opter pour des formules plus couvrantes.

× Accompagner la mobilité durable

Jeunes, résidents des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, demandeurs d'emploi, allocataires des minima sociaux, ceux qui veulent se lancer dans l'aventure des véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC) n'ont parfois ni apport personnel, ni accès au crédit bancaire classique. Uber et l'Adie leur proposent un accompagnement adapté :

- des modules de formation autour du métier de chauffeur, de la gestion et du commercial,
- des microcrédits, des prêts à taux zéro et l'accès à un simulateur d'activité.

La filière des VTC
représente
1200
nouveaux contacts
pour l'Adie
et plus de 600 chauffeurs
financés en 2018

× Optimiser l'accessibilité numérique

Pour sensibiliser les clients aux risques numériques associés au développement de leur activité, de nombreux outils, informations, fiches pratiques sont disponibles dans l'Espace clients, ainsi qu'un guide diffusé à 5000 exemplaires réalisé en partenariat avec AXA Prévention, des webconférences et des Facebook live.



ore | Good Stuff, Carefully Composed since 2002



Le mégaphone

#OnAdieàElysée

adie



1

Considérer la création d'entreprise comme un processus inscrit dans le temps. L'immatriculation n'est qu'une étape de ce processus.

2

Simplifier le parcours de création d'entreprise pour les personnes handicapées en faisant de l'Adie un prescripteur de l'AGEFIPH* et en reconnaissant le microcrédit Adie comme apport personnel.

3

Ne plus conditionner l'immatriculation au suivi du Stage préalable à l'installation (SPI).

4

Rendre éligible au RSA-jeune tout porteur de projet de création d'entreprise, âgé de 18 et 25 ans, accompagné par un réseau d'appui à la création.

5

Inciter les banques à créer une offre d'accès au compte bancaire adaptée aux besoins des indépendants, aux mêmes conditions tarifaires que pour les particuliers.

6

Organiser la reconnaissance des diplômes et des compétences des travailleurs étrangers, en l'inscrivant dans un processus de formation continue et de validation des acquis.

7

Fixer le montant de la Cotisation foncière des entreprises en pourcentage du chiffre d'affaires réalisé.

8

Réajuster les contraintes imposées aux artisans en matière de protection des consommateurs, de sorte à faciliter leur installation.

15

PROPOSITIONS POUR FACILITER LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES INDÉPENDANTS

9

Adapter les contraintes réglementaires imposées aux indépendants, à la réalité de leur activité.

10

Simplifier les démarches et les déclarations obligatoires pour les micro-entrepreneurs.

11

Instaurer un congé maternité pour les travailleuses indépendantes, identique à celui des salariées, et en simplifier la déclaration.

12

ACCEPTÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Ouvrir un droit à l'assurance-chômage aux indépendants et faciliter l'accès des chômeurs à l'entrepreneuriat.

13

Organiser l'orientation des clients refusés par les banques vers les structures de microcrédit.

14

Construire des parcours de formation continue à l'entrepreneuriat, pas seulement en amont de la création.

15

ACCEPTÉE PAR LE GOUVERNEMENT

Supprimer la limite d'âge des entreprises pouvant avoir accès au microcrédit.

*AGEFIPH : Association pour la gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées

Professionalisme et implication, des ressources humaines engagées...

Renforcement des équipes et montée en compétences, meilleure prise en compte du handicap, mobilisation et implication de tous dans la réussite du plan stratégique... une année riche d'évènements pour toutes les équipes.

L'Adie comptait, fin 2018, dix-sept salariés en contrat à durée indéterminée de plus qu'en 2017. 89 personnes ont été recrutées en CDI, 35 en CDD. Le nombre de stagiaires s'est élevé à 58. Il faut y ajouter cinq professionnels en reconversion dans le cadre du Programme *On purpose*, ainsi que les 14 salariés d'entreprises partenaires qui consacrent à l'Adie tout ou partie de leur temps de travail comme mécènes de compétence.

LES BÉNÉVOLES, FORCES VITALES DE L'ADIE

Étroitement associés aux 533 salariés, les 1400 bénévoles offrent des services toujours plus nombreux et variés. Aux missions d'accompagnement des porteurs de projet, d'instruction des dossiers, de recouvrement, de formation à l'entrepreneuriat, d'appui administratif... s'ajoutent depuis mi-2018 deux missions : faire connaître l'Adie et être ambassadeur de l'Adie auprès des parties prenantes. Ils contribuent ainsi à renforcer notre maillage territorial dans les espaces, urbains comme ruraux. Et permettent aux conseillers avec lesquels ils font équipe de consacrer plus de temps aux créateurs d'entreprise.

1400
bénévoles,

ce qui représente 205,5
équivalents temps plein (ETP)

23%
des bénévoles
sont en **activité**,

60%
à la **retraite**

MONTÉE EN COMPÉTENCES POUR TOUS

Pour soutenir et renforcer le professionnalisme des équipes, 1 040 salariés et bénévoles ont suivi une formation.

Adaptation à de nouveaux outils et à de nouvelles applications, montée en compétences, animation et management des équipes... 472 salariés (88%) ont suivi un total de 164 formations. Parallèlement, 568 bénévoles ont suivi 1 388 journées de formation consacrées à l'intégration des nouveaux venus et à l'interculturalité, mais aussi au coaching, à l'instruction, à la micro-assurance, aux programmes de formation pour les créateurs et à la pratique des réseaux sociaux.

459
jours de formation,
soit
2909
jours-personnes

ÉCHANGES INTERNATIONAUX : DES ÉQUIPES IMPLIQUÉES

Participation à des conférences, appui technique à des institutions de microfinance européennes, accueil de délégations étrangères à l'Adie... Trente salariés de l'Adie ont été mobilisés sur des sujets internationaux. Un exercice qui enrichit les pratiques de tous ces experts de la microfinance.



Clémence Legrand
conseillère Adie à Paris

“Les acteurs de la microfinance rencontrés lors des ateliers avec notre partenaire Youth Business International m'ont expliqué concrètement comment cela se passe chez eux. La microfinance a de l'avenir : pour nos clients et pour les entrepreneurs d'ici et d'ailleurs!”

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION

Une quarantaine de salariés et bénévoles ont réfléchi à l'évolution des missions et de l'organisation de l'Adie à travers la tenue de 21 ateliers au second semestre 2018. Ce chantier « Envie » du Plan stratégique se déploiera en mars 2019 sous la forme d'expérimentations et d'évolutions des périmètres de poste.

DÉMARRAGE D'UNE POLITIQUE HANDICAP

Réalisé par le cabinet PiDieM, un état des lieux sur les représentations et sur l'acceptabilité du handicap au sein de l'association a été réalisé entre mai et septembre 2018. Améliorer la prise en compte du handicap du personnel de l'Adie et la prévention de sa santé au travail sera l'axe majeur en 2019. Embauches, aménagement des espaces de travail, vie dans l'association, impact sur la vie personnelle... tous les aspects sont envisagés.

MEMBRES
DU BUREAU

Frédéric Lavenir
Président,
Inspecteur général
des Finances



Marie-Caroline Bonnet-Galzy
Vice-présidente,
présidente du Comité
d'audit, conseillère d'État
en service extraordinaire,
inspectrice générale
des Affaires sociales



Bruno Salmon
Vice-président,
ancien président
de BNP Paribas personal
finance (Cetelem), ancien
président de l'Association
française des sociétés
financières



Michel Bernard
Trésorier, président
du Comité financier,
ancien directeur général
de l'ANPE



Éric Dejoie
Secrétaire,
président de MBO
Partenaires, membre
du Comité financier



Maïté Errecart
Coordinatrice nationale des
bénévoles, ancienne adjointe
au Maire de Paris, ancienne
directrice générale de l'Institut
national de la consommation,
ancienne conseillère technique
au ministère de l'Artisanat, du
commerce et des PME



MEMBRES
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marie-Claire Capobianco
Représentant le groupe
BNP Paribas, directrice
des Réseaux France,
membre du Comité
exécutif de BNP Paribas



Annie Castel
Bénévole de l'Adie
à Rennes, ancienne
directrice du pôle
Innovation & Transfert
de technologies au Conseil
régional de Bretagne



Frédéric Chenot
Directeur
du Développement
du groupe BCE



Dominique Combes
représentante
des bénévoles de l'Adie
en région PACA,
ancienne chef de service
à Pôle Emploi



Claude Déchelette
bénévole à Asnières,
ancienne directrice
du Marketing opérationnel
d'Air France - KLM



Ruben Djaougé
Créateur de l'entreprise
Beny's Hot dog



Flora Doubilet
Créatrice de l'entreprise
PariSolidari-Thé



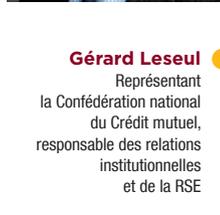
Charles-Henri Filippi
Membre du Comité
financier de l'Adie,
associé-gérant
de Lazard



Christine Jacglin
Représentant le Crédit
coopératif, directrice
générale



Pierre-René Lemas
Représentant France
active, président



Gérard Leseul
Représentant
la Confédération nationale
du Crédit mutuel,
responsable des relations
institutionnelles
et de la RSE



Vincent Mercier
Président d'Adie
microfranchise solidaire,
administrateur
de Neopost FM logistic,
Sudcen et Altavia



Michel Roux
Représentant
la Fédération nationale
des Banques populaires,
directeur général



Pierre Silvy
Membre du Comité
d'audit, ancien membre
du comité de direction
générale de l'UCB



Géraldine Welter
Représentant la Caisse
des dépôts, directrice
adjointe du département
Développement
économique
et économie sociale

AGIR POUR DEMAIN

ORGANIGRAMME

	Direction générale Emmanuel Landais	Assistance de direction Céline Krölller
Direction générale adjointe Laure Coussirat-Coustère	Direction générale adjointe Sébastien l'Aot	
Finances Marc Olivier	Réseau Matthieu Barrier & Xavier Fabre	Audit interne David Bousseau
Fonds Adie * Catherine Monnier	Service clients Daddy Bobozo	Communication Laurence Michelena
Informatique Florent le Veel	Antilles - Guyane Jérôme Trinelle	Conformité & protection des données Fabrice Geistlich
Partenariats Nicolas Hamel	Auvergne - Rhône-Alpes Étienne Taponnier	Développement Bruno Gautier
Partenariats publics régionaux Chaynesse Khirouni	Bourgogne - Franche-Comté Sébastien Morel	Études Thierry Racaud
Ressources humaines Catherine During	Bretagne - Pays de la Loire Fabienne Kerzerho	Plaidoyer Nadège Buquet
	Grand Est Matthieu Barrier	Risques de crédit Olivia Réveilliez
	Hauts-de-France Abderrahmane Salhi	
	Île-de-France - Centre - Val-de-Loire Grégoire Héaulme	
	La Réunion - Mayotte David Gondonneau	
	Normandie Thierry Lurienne	
	Nouvelle-Aquitaine Jean-Marc Ewald	
	Nouvelle-Calédonie - Wallis-et-Futuna Alexandre Rutecki	
	Occitanie Christophe Nicaud	
	Polynésie française Wendy Mou-Kui	
	Provence - Alpes - Côte d'Azur Sébastien Chaze	
	Corse Yvan Franchi	

* Le Fonds Adie est le fonds de dotation de l'Adie

Agir avec maîtrise

En 2018, l'Adie a prêté 92 M€ de microcrédits à près de 22 500 personnes, en s'appuyant sur son réseau de salariés et bénévoles présents dans 140 antennes partout en France métropolitaine et en outre-mer.

Les comptes sont disponibles sur www.adie.org

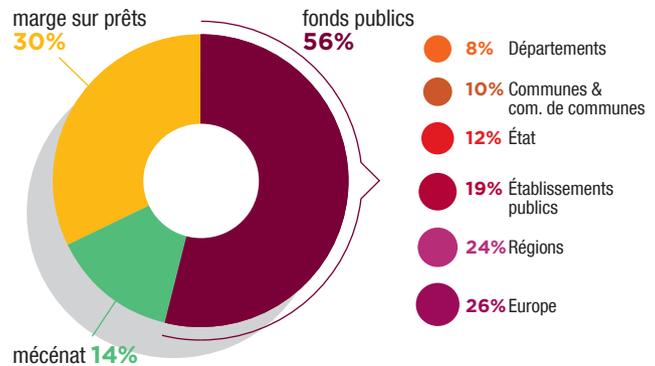
2/3 du budget consacré aux ressources humaines

Pour réaliser son action, l'Adie a engagé 40 M€ de dépenses en 2018, dont 67 % de charges de personnel.

Le développement de l'activité en 2018 a permis d'augmenter les produits financiers de 15,9%. L'excédent de 663 K€ permettra à l'Adie de se doter en 2019 de moyens supplémentaires, en termes de ressources humaines, d'implantations et d'investissements dans les domaines du digital et de la notoriété.

30% d'autofinancement

Les moyens dont l'Adie dispose pour mener son action sont financés à 30 % par la marge financière réalisée sur l'activité de prêt. S'ajoutent les subventions publiques et privées et les dons qui permettent à l'association de couvrir l'intégralité de ses charges.



69,6 M€ de fonds associatifs

L'activité de prêt de l'Adie nécessite des fonds associatifs importants. Ils s'élèvent à

69,6 M€

48 M€

sont dédiés au financement des prêts, notamment 9,2 M€ de titres associatifs,

3,9 M€

de réserves dédiées aux investisseurs du plan stratégique,

11,6 M€

de réserves réglementaires (8 M€) et prudentielles (3,6 M€) pour couvrir le risque de crédit,

1,1 M€

de fonds propres libres.

5 M€

de réserve prudentielle pour couvrir le risque de baisse des subventions publiques,

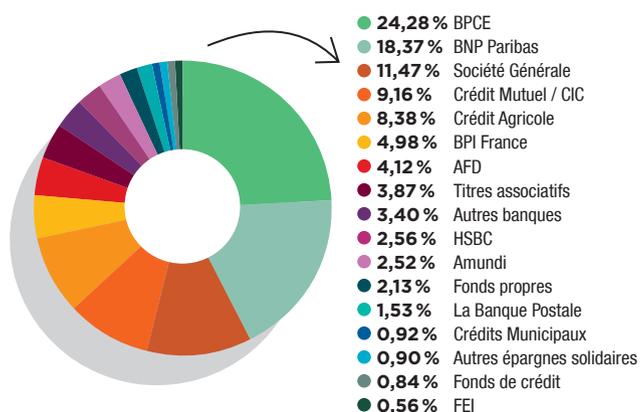
Compte de résultat au 31 décembre 2018

ACTIF (VALEURS NETTES) EN M€	2018	2017
Marge sur prêts	11,7	9,8
Produits d'intérêts	14,3	12,3
Charges d'emprunts	-0,9	-1,0
Coût du risque	-1,7	-1,6
Subventions	26,4	25,7
Autres produits d'exploitation	1,2	1,1
Charges d'exploitation	-38,8	-35,7
Charges salariales	-26,5	-24,1
Autres charges	-12,4	-11,7
Produits financiers	0,3	0,4
Résultat opérationnel	0,7	1,2
Autres	0,0	-0,1
RÉSULTAT	0,7	+1,1

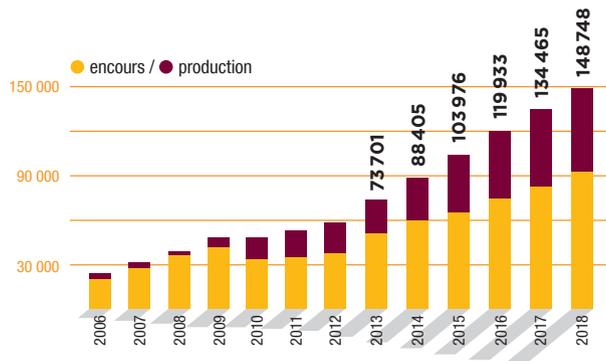
Un encours de 149 M€

Plus de 92 M€ ont été versés par l'Adie à près de 22 500 clients. Avec un montant moyen de 4 524 € pour les micro-crédits professionnels et de 3 313 € pour les Microcrédits mobilité, l'encours brut s'établit à 149 M€, en hausse de 11 % (+ 14 M€). L'encours est adossé à des emprunts contractés auprès de 56 partenaires bancaires, à des organismes gestionnaires de l'épargne solidaire, des partenaires institutionnels et à une partie des titres associatifs émis par l'Adie en 2015. La signature d'une nouvelle ligne avec l'Agence française de développement (AFD) pour financer les besoins en outre-mer, le renforcement de partenariats bancaires et la croissance des fonds issus de l'épargne solidaire ont permis de couvrir les besoins supplémentaires liés à la croissance de l'encours.

Refinancement de l'encours de microcrédits au 31 décembre 2018



Évolution de la production et de l'encours de microcrédits



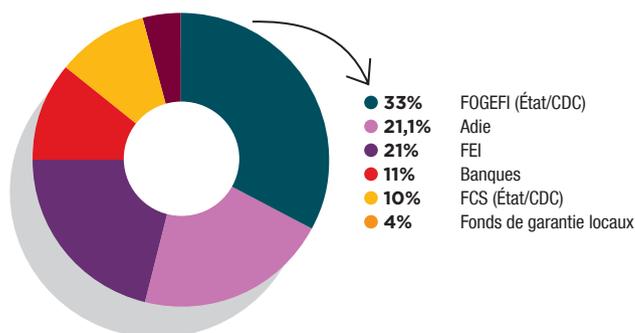
Bilan

ACTIF (EN M€)	2018	2017
Immobilisations corporelles & incorporelles	1,0	1,0
Immobilisations financières	168,6	153,3
Encours microcrédits	141,9	128,9
Encours Prêts d'honneur	20,8	18,5
Autres immobilisations financières	5,9	5,9
Créances	31,1	27,2
Disponibilités et VMP	61,6	57,4
Charges constatées d'avance	0,5	0,5
TOTAL ACTIF	262,8	239,5

Garantie des prêts

Les mécanismes de garantie dont l'Adie bénéficie, essentiels, permettent de limiter son exposition lors du passage en perte des microcrédits non remboursés par les clients. Le Fonds solidaire de garantie pour l'entrepreneuriat féminin et l'insertion (FOGEFI) garantit les microcrédits professionnels inférieurs à 7 k€, sauf en Nouvelle-Calédonie (dispositifs spécifiques). Ceux supérieurs à 7 k€ sont garantis par le Fonds européen d'investissement (FEI) qui gère pour les institutions de microcrédits les dispositifs de garantie mis en place par la Commission européenne. Ces prêts de plus de 7 k€ sont garantis jusqu'à fin 2020 par une nouvelle convention avec le FEI. Le Fonds de cohésion sociale, géré par la Caisse des dépôts en 2018, garantit l'activité de Microcrédits mobilité depuis 2010. Les banques contribuent également à la couverture du risque, garantissant une quote-part des microcrédits qu'elles refinancent à travers les lignes de crédit accordées à l'Adie.

Garanties de l'encours de microcrédits au 31/12/2018



PASSIF (VALEURS NETTES) EN M€	2018	2017
Fonds associatifs sans droit de reprise	12,3	11,7
Réserves	22,0	20,9
<i>Réserve prudentielle</i>	8,6	16,9
<i>Réserve réglementaire</i>	8,0	
<i>Réserve plan stratégique</i>	3,9	
<i>Réserve en attente d'emploi</i>	1,5	
<i>Réserve libre</i>		4,0
Résultat de l'exercice	0,7	1,1
Titres associatifs	9,2	9,2
Autres fonds associatifs	25,5	24,2
Fonds associatifs et réserves	69,6	67,1
Provisions pour risques et charges	2,1	1,7
Dettes financières	157,8	141,6
Autres dettes	26,4	25,4
Produits constatés d'avance	6,9	3,6
Dettes	191,1	170,6
TOTAL PASSIF	262,8	239,5

Une ouverture à l'international et un ancrage territorial renforcé

LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DES IMF* CO-CRÉÉES PAR L'ADIE

× **MicroStart**

Après 7 années de développement MicroStart s'est engagé en 2018 dans une démarche de consolidation. L'organisation belge a délivré 646 microcrédits professionnels et accompagné plus de 1 300 entrepreneurs. L'appui de l'Adie s'est concentré sur le cœur de métier, le réseau et l'accueil téléphonique.

× **Taysir**

En 2018, Taysir a financé 4 439 entrepreneurs. L'institution de microfinance tunisienne a renforcé considérablement son capital grâce à l'arrivée d'un nouvel actionnaire majoritaire. La Principauté monégasque et l'Agence française de développement ont confirmé leur soutien au projet permettant d'envisager le développement des services d'accompagnement de Taysir ainsi que ses projets-filières.

× **AFI**

En 2018, Action finance initiative (AFI) a accompagné 260 bénéficiaires et financé 82 micro-entreprises grecques. Ce faisant, elle a créé 117 emplois et contribué à maintenir 43 personnes sur le marché du travail. Pour la première fois, l'association a réalisé une étude d'impact s'appuyant sur la méthode *Social return on investment* (SROI) qui révèle que chaque Euro investi dans AFI rapporte 1,87€ à la société grecque.

× **Microlux**

Pour sa deuxième année d'activité, Microlux a accompagné 130 personnes et financé 30 entrepreneurs. En 2018, Foyer SA, leader de l'assurance au Luxembourg, est entré dans son capital. La Chambre de commerce du Luxembourg et le ministère de l'Économie sont également devenus des partenaires opérationnels de Microlux, consolidant son positionnement en tant qu'institution permettant aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique de créer leur entreprise.

× **Le lancement d'une nouvelle mission d'appui technique pluri-annuelle aux Comores**

Fin 2018, l'Adie s'est engagé aux Comores en coopération avec Horus développement finance, grâce au soutien financier de l'Agence française de développement. Ce projet, déployé sur trois ans, se fixe pour objectif de soutenir le développement stratégique et le renforcement opérationnel des deux principales mutuelles d'épargne et de crédit du pays. Il s'agira notamment d'accompagner ces deux structures dans le développement de nouveaux produits adaptés aux besoins du secteur productif comorien.

* IMF : Institutions de microfinance

AGIR POUR DEMAIN

387 points de rencontre

140 antennes et 247 permanences

pour être proche des créateurs d'entreprise.

BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Angers
Brest
La Roche-sur-Yon
Le Mans
Lorient
Nantes (x 2)
Quimper
Rennes
Saint-Brieuc
Saint-Malo
Saint-Nazaire
Vannes

NORMANDIE

Caen
Cherbourg-en-Contentin
Évreux
Le Havre
Rouen

HAUTS-DE-FRANCE

Amiens
Calais
Lens
Lille
Nogent-sur-Oise
Valenciennes

ÎLE-DE-FRANCE CENTRE - VAL-DE-LOIRE

Argenteuil
Asnières-sur-Seine
Aubervilliers
Bagnole
Bourges
Cergy-Pontoise
Clichy-sous-Bois
Créteil
Dreux

Évry (x 2)
Melun
Montreuil
Noisiel
Orléans
Paris (x 3)
Poissy
Saint-Avertin
Saint-Denis
Sarcelles

GRAND EST

Charleville-Mézières
Épinal
Metz
Mulhouse
Nancy
Reims
Strasbourg
Troyes

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Besançon
Chalon-sur-Saône
Dijon
Lons-le-Saunier
Nevers
Sens

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Annecy
Annemasse
Aubenas
Bourg-en-Bresse
Bourgoin-Jallieu
Chambéry
Clermont-Ferrand
Grenoble
Lyon (x 2)
Saint-Étienne
Valence
Vaulx-en-Velin
Vénissieux
Vichy

NOUVELLE-AQUITAINE

Anglet
Angoulême
Dax
La Rochelle
Limoges
Bordeaux-Lormont
Niort
Pau
Périgueux
Poitiers
Saintes
Talence

OCCITANIE

Agen
Albi
Cahors
Montauban
Montpellier
Narbonne

Nîmes
Perpignan
Rodez
Saint-Lizier
Tarbes
Toulouse (x 2)

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR - CORSE

Aix-en-Provence
Ajaccio
Avignon
Bastia
Gap

Manosque
Marseille
Nice
Porto-Vecchio
Toulon

GUYANE



GUADELOUPE



MARTINIQUE



ANTILLES GUYANE

Cayenne
Ducos
Fort-de-France
La Trinité
Le Lamentin
Pointe-à-Pitre
Saint-Laurent-du-Maroni

LA RÉUNION



MAYOTTE



LA RÉUNION MAYOTTE

Chirongui
Bandraboua
Mamoudzou
Sada (Chiconi)
Saint-André
Saint-Denis
Saint-Paul
Saint-Pierre

NOUVELLE-CALÉDONIE



WALLIS-ET-FUTUNA



NOUVELLE-CALÉDONIE WALLIS-ET-FUTUNA

Kone
Koumac
La Foa
Lifou
Maré
Mata'Utu
Nouméa
Ouvéa
Poindimié

POLYNÉSIE FRANÇAISE



RAIA TEA



TUAMOTU



TAHITI



POLYNÉSIE FRANÇAISE

Hao
Nuku Hiva (Îles Marquises)
Papeete
Rangiroa
Taravao
Tubuai
Uturoa

adie

Association pour le droit à l'initiative économique
139, boulevard de Sébastopol - 75002 Paris
T . 01 49 33 19 00 / M . adie@adie.org

www.adie.org

 www.facebook.com/association.adie

 @adieorg  @association_adie

L'action de l'Adie est cofinancée par le Fonds social européen
dans le cadre du programme opérationnel national
«Emploi et Inclusion » 2014-2020

